L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 OCTOBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande immédiatement une jeune fille de couleur comme domestique de maison. S'adresser 94 Avenue Esplanade.
4 oct 1f

ON demande comme domestique de maison, une femme blanche d'un certain âge—une française préférée. S'adresser de 10 heures à midi. No 173 Carondelet, entre Girod et Julie.
25 s pt—

ON demande une gardienne d'enfants. S'adresser à Will A. Frost et Fils, bureaux No 173 rue de la Commune. 25 sept—7f

A LOUER.

JOLIE résidence de famille à deux étages et située rue Colombus, entre Galvez et Miro, bien aérée, avec un bel emplacement. S'adresser sur les lieux.
26 sept—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Leary vs. L. J. Hall.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans — No 26,722 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge des Childrens, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, le procédural à la vente à l'enchère publique, MARDI, 9 octobre 1894, à midi, au No 106 de la rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Un moteur électrique, une courroie, arbre de couche, poulies, etc.

Conditions—Celle-ci étant la seconde et dernière vente. La dite propriété sera vendue à 12 mois de crédit, avec une bonne et solvable caution, portant 5 pour cent d'intérêt par an, à partir de la vente jusqu'à parfait paiement. Les frais de cour devront être payés comptant, environ $50.

WM. NELSON,
26 sept—26—oct. 29 Constable.

Miss Mary Healey vs J. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans — No 26,479 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VEND-EDI, 5 octobre 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
23 sept—23 29—oct 5 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. E. Desprats.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,044—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter J. Farrelly et Mlle Ellen Farrelly, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Patrick Farrelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,021—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Miss Ellen Farrelly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Hermann Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,792—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Caroline Curtius, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Mme Joseph Storts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,054—Division E.—Attendu que Joseph Storts a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de feu Mme Joseph Storts décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
30 sept—30—oct 4 9 Greffier.

Succession de Randall Lee Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,503.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gilbert R. Gibson, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
3 oct—3 7 12 Greffier.

Succession de Veuve Joseph Alexandre Lehoc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,501—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Jules Tosso, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27 sept—27—2 6 oct Greffier.

Succession de Marius Maron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,540—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gilbert R. Gibson, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25 sept—25 29—oct 4. Greffier.

Succession d'Emilie Auguste Lavillebeuvre, veuve de Samuel J. Peters Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,977—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emilie Charles H. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27 sept—27—2 6 oct Greffier.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de Choix du Deuxième District A L'ENCAN.

Mercredi, 17 Octobre, à Midi.

A la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rue Baronne.

Dans l'affaire de la succession de Joseph ou Julius Brette.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,299.

EN VERTU d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour signé le 12 septembre 1894, le procédural à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rue Baronne, (vieux numéro), entre Commune et Gravier, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines lots de terre contigus, situés dans la Faubourg Trémé, deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, St-Philippe et Robertson, désignés par les Nos 5 et 6 de l'Ilet No 71, d'après un plan dressé par Voilquin, daté le 27 décembre 1835, et déposé au bureau de H. Pedesclaux, ancien notaire en cette ville, et mesurant, mesure française, comme suit : Le lot No 5 mesure 36 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur et 35 pieds 9 pouces de largeur dans le fond ; le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servis des, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant.

Conditions—Ci-dessus plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un ou à un ou deux ans, au libre de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec stipulation de pacte commissoire de rentrer, faute de payer exacte pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non hypothèque, et toutes les clauses ordinaires. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur des billets ; les taxes de l'année 1894 devront être assumées par l'acquéreur au sus et au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente par-devant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
16 sept—16 19 26—3 10 17 oct

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages,

Dans le Troisième District,

No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters,

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.

No 43,443.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dûment signé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dûment signé dans l'affaire ci-dessus, le 3 septembre 1894, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 septembre 1894, et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Docket 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'Ilot No 61 et mesurant, mesure française, 32 pieds 9 et 3/2 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage avec mansarde connu comme le No 922 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, cuisine, chambre à bain, etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voitures, citerne, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions, emplacement à proximité du marché, église, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, ou des billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sûreté. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payés par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, paradevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

30 sept—30—oct 7 14 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, pendules, ornements pour manteaux de cheminées, matelas, nattes, abats-jour, faïence, verrerie et autres ; piano droit, ensemble avec d'autres nombreux articles d'utilité et d'ornement.

Succession de A. J. Brugier,

No 43 160.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune.—VENDREDI, 12 octobre 1894, à 11 heures du matin, à la résidence No 922 de la rue Robertson, près de la rue Ursulines, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de A. J. Brugier, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Tout le mobilier ci-dessus décrit.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 oct—4 7 11 18 25 31—nov 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir UNE SUPERBE SCIERIE —A— STRADER, LNE.

Avec une Grande Quantité de TERRES DE BOIS DE CYPRE —Y ATTENANT.—

Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayou Manchac.

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet.—MERCREDI, 3 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'ancien. il sera vendu—

1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil, à la date du 6 juillet 1894, comme suit : Le lot ci-dessus borde de verdure mesurant trois (3) chaines de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaines de largeur sur le côté Ouest de la route publique et le chemin de fer Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaines à partir du quarantième poteau de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les frontières de l'Est et de l'Ouest sont parallèles aux frontières du chemin de fer, contenant dix (10) acres à l'Ouest et six (6) acres à l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les amenorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant sur la section 28, village 9, range 8 de Sud à l'Est du District de Greensburg, Lne. De la description ci-dessus doivent être exclus le droit de passage, s'il y en a, et les rails de la Compagnie du Chemin de Fer Illinois Central Rail Road. Les améliorations consistent en un moulin à scie tout neuf avec tous les appareils nécessaires, un hangar installé, une maison de pension, magasin, plusieurs cabanes propres et les pièces du bois qui sont celles dans le bayou Hilton, estimation est de 300,000 à 500 000 pieds.

2° Le quart N. E de la section 29 dans le village 8 de Sud à l'Est du District de Greensburg, contenant cent soixante (160) acres, d'après la patente d'Etat No 1237 datée du 8 février 1858, en date de 1858 et 1882 et étant la partie de terre à côté ou le plus près de la rue Peter du tot désigné par le No 1 de l'Ilot No 1.

Les améliorations comprennant la bâtisse en briques à deux étages, contenant six chambres comme comme le No 9 de la rue Espagne.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente passé par Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Sept. 8 12 19 26—oct 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés à deux étages Dans le Cinquième District,

No 15 rue Belleville, entre l'avenue Pélican et la rue Patterson.

A L'ENCAN.

Succession de Frank Müller.

No 43,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet (nouveau No 334).—MERCREDI, le 10 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dûment signé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 septembre 1894, et signé le 14 septembre 1894, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour le compte et dans l'affaire de Jules Urselin, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 17 septembre 1894, et signé le 18 septembre 1894, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joseph ou Julius Brette, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dûment signé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 17 septembre 1894, et signé le 18 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Joseph Storts décédée intestat, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 septembre 1894, et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 septembre 1894, et signé le 27 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Hermann Curtius, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 septembre 1894, et signé le 28 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Randall Lee Gibson, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 septembre 1894, et signé le 28 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marius Maron, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 septembre 1894, et signé le 28 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Emilie Auguste Lavillebeuvre, veuve de Samuel J. Peters Jr., il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 septembre 1894, et signé le 28 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise Bringier, femme de August Baron, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 septembre 1894, et signé le 28 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Louise R. Potts, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 septembre 1894, et signé le 28 septembre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jacob Von Hoven